
Type de réunion

Réunion de collège public

06 Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Mots clés : évaluation - valorisation des talents – concertation – rythmes – groupes restreints.

Synthèse élaborée selon trois axes : prévenir accompagner valoriser

Il nous paraît primordial de déceler les difficultés des élèves précocement. Trop souvent, en effet, l'absence de mesures spécifiques ponctuelles de soutien conduisent à l'échec scolaire ou le confortent. Ces mesures préventives ne doivent en aucun cas conduire à une forme quelconque d'exclusion ou de ségrégation scolaires. Bien au contraire, il s'agit de mettre en place les remédiations pédagogiques susceptibles de surmonter les obstacles rencontrés, et finalement de se concerter chaque fois que nécessaire pour identifier et réunir les conditions de la réussite de tous les élèves. Ce temps de concertation insuffisamment pris en compte jusqu'à présent, constitue un paramètre essentiel de la réussite des dispositifs destinés à prendre en compte la diversité des élèves.

Accompagner les efforts de chacun doit être une mission effective du système éducatif. Accompagner en initiant des situations pédagogiques diversifiées sans créer de nouvelles filières.

Des dispositifs de soutiens pédagogiques, ciblés, concertés, évalués, non stigmatisants doivent permettre de maintenir à leur niveau les ambitions du système éducatif.

Il convient également que l'école s'attache à déceler, reconnaître et développer tous les talents. Des premières évaluations de l'école élémentaire aux examens nationaux, à chaque étape de la scolarité, dans les différents ordres d'enseignements, pour chaque discipline, il nous semble indispensable que les acteurs du système éducatif aient le souci de mettre en valeur des aptitudes, des compétences, des connaissances parfois ignorées parce que relativement éloignées des critères et paramètres qui définissent, souvent de manière implicite, l'idée que l'on se fait des savoirs académiques. La valorisation de ces talents doit être le fait de l'école.

Dans le même élan, il faudrait contribuer à éclairer le choix des jeunes en valorisant réellement chaque filière de formation. L'orientation ne doit plus être conçue comme un couperet mais comme la concrétisation objective, concertée, des choix opérés par l'élève et sa famille, à partir de cette œuvre longue et ambitieuse de révélation, de confirmation et de renforcement des préférences et compétences de chacun, œuvre conduite tout au long de la scolarité obligatoire.

Cette conception permet d'opérer un retournement de la thématique initiale qui devient : « Comment l'école peut-elle valoriser la diversité des élèves ? ». Formulée de la sorte, la question appelle de nouveaux développements que nous n'avons pas eu le temps de traiter. La classe « ghetto » qui regroupe parfois des populations désavantagées nous paraît être, dans cette optique, une non-réponse.

Enfin, le système scolaire doit disposer, si l'on entend qu'il soit pertinent, c'est-à-dire accueillant, réactif et adapté, de moyens humains et matériels conséquents. Si l'on veut que chacun puisse progresser à sa vitesse, dans chaque enseignement, vers des objectifs communs, il faut, à l'évidence, pouvoir faciliter l'action volontariste et adaptée du professeur. Pour ce faire, les effectifs des classes doivent être revus à la baisse et l'on doit pouvoir, autant que de besoin, constituer des groupes restreints homogènes ou hétérogènes selon l'objectif poursuivi.

Alterner les travaux pratiques, les actions de recherche, le travail individuel, en binôme, les cours magistraux, les exposés d'élèves, les intervenants extérieurs, faciliter l'intervention de deux professeurs d'une même discipline ou de deux disciplines différentes, inclure la notion de projet pédagogique dans la problématique des programmes, réfléchir à la mise en place de pédagogies actives

(du projet, par objectif, ...), soutenir et faciliter les actions de tutorat entre élèves (ou / et avec un professeur) sont souvent citées comme les conditions sine qua non d'une prise en compte non fataliste de la diversité des élèves. Ces mesures ont un coût, à la hauteur des enjeux, pour la société, de la réussite scolaire de tous les élèves. (D'autant plus que l'on observe une corrélation forte et résistante entre la situation sociale de la famille et la réussite scolaire de l'élève).

Une mesure de bon sens, enfin, consisterait à « donner du temps au temps », c'est-à-dire à installer, sur le long terme, une réforme suffisamment équilibrée pour qu'elle puisse rencontrer l'adhésion des différents partenaires de l'école. Il s'agirait aussi de lui donner les moyens correspondants, à tous les niveaux de pilotage, et enfin d'en conduire l'évaluation, avant d'initier de nouveaux textes législatifs ou réglementaires.

08 Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Mots-clés : sens des apprentissages - pédagogie différenciée - ouverture.

Le débat s'est organisé autour de la question de la motivation des élèves. Les participants estiment en effet qu'il s'agit là d'une condition incontournable de l'efficacité du travail fourni par ces derniers. L'ennui, en effet, guette l'élève et au-delà, le désinvestissement de l'école et de la pensée.

Motiver, s'est donner du sens à l'école, aider les enfants (les élèves) à trouver du sens à l'École.

La société évolue, se complexifie, traverse des crises multiples et transforme le rapport des hommes au système scolaire. Les élèves ne perçoivent plus avec la même évidence la fonction et les finalités de l'école. Ils interrogent, interpellent ou, (pire), désinvestissent l'école.

Pourquoi, dans ce contexte, les enfants travaillent ?

Par habitude ? Pour faire plaisir aux parents ? aux professeurs ? Parce qu'ils perçoivent des enjeux ?

Il convient de mettre en œuvre un plan qui rende l'école plus lisible, qui la re-situe, qui l'institue dans le projet personnel de l'élève.

Quelques pistes nous paraissent pouvoir alimenter notre réflexion et orienter nos pratiques :

- **Ouvrir l'école sur la société**

Il ne s'agit pas seulement d'une découverte ou d'une meilleure connaissance des professions. Dans cette perspective, le « forum des métiers » ou les « séquences éducatives en entreprise » sont des réponses nécessaires mais insuffisantes. Cette ouverture doit aussi permettre d'aller à la rencontre du tissu associatif, culturel, du monde des loisirs et bien entendu du monde du travail sous toutes ses formes. (artisanat compris). Elle doit également donner aux collégiens l'occasion de rencontrer les anciens élèves, les parents, les autres générations. En définitive, ce mouvement consiste à créer du lien social, susceptible à son tour de restituer à l'école sa place et ses finalités.

- **Promouvoir une pédagogie différenciée**

Nous cherchons à prendre en compte, dans ce cadre de réflexion, le respect de l'enfant, de chaque enfant. Au-delà de l'élève, c'est à la globalité de la personne que s'adressent les enseignants. Dans cette optique, le groupe restreint trouve une légitimité encore plus

manifeste. Si les intentions des professeurs concernant les attitudes, connaissances et compétences à acquérir demeurent identiques, le petit groupe permet au professeur de mettre en place les conditions d'un suivi individualisé. L'enseignant peut adapter ses interventions, les rythmes d'acquisition, les objectifs intermédiaires à chaque élève. Plus actif, mieux connu, plus autonome, celui-ci doit devenir capable d'apprendre, de comprendre et d'exprimer ses difficultés.

La question de l'évaluation est posée : il s'agit d'en diversifier les modalités, (sommatives, formatives) afin de reconnaître et de valoriser la diversité des compétences à acquérir. Ainsi, tous les progrès sont identifiés et concourent à réconcilier l'élève avec les apprentissages.

- **Créer du lien entre les savoirs**

L'interdisciplinarité peut contribuer à la restauration du sens de l'école en ce qu'elle ouvre la perspective d'un lien entre les savoirs. Les « Itinéraires de Découverte », par exemple, constituent un nouvel espace dynamique à l'intérieur duquel s'actualisent et s'organisent les savoirs. Pourtant, parents et élèves expriment parfois un relatif scepticisme à leur égard. La finalité même du dispositif semble insuffisamment lisible et les moyens alloués doivent être à la hauteur de l'ambition du législateur. (espace de travail autonome, matériel informatique, personnels aguerris à la supervision de projets, temps de concertation ...). Par ailleurs, pour ne parler que de la question des Itinéraires de découvertes, les élèves estiment que l'éventail des choix possible est trop restreint et n'autorise pas une implication nouvelle. Ce dispositif doit être élargi, amplifié et soutenu sur les plans matériels, humains et en terme de gestion de l'espace scolaire. Enfin, les participants ne se déclarent pas favorables à l'institution d'une forme de bivalence des disciplines enseignées par chaque professeur. La qualité de la transmission des savoirs dépend aussi du haut niveau de qualification des enseignants.

21 Faut-il redéfinir les métiers de l'école ?

Mots-clés : formation - recrutement - concertation.

Deux remarques ont articulé le débat :

- Le métier d'enseignant a fortement évolué ces dernières décennies et la tâche de l'enseignant s'est singulièrement complexifiée. En effet, il ne s'agit plus seulement de maîtriser un savoir et de le transmettre. Il est demandé aux enseignants, dans de nombreuses situations, de dépasser ce niveau de compétence. Maîtriser les bases de la dynamique des groupes restreints, être suffisamment formé à la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, avoir une expérience de l'outil informatique, être informé des institutions sociales, médico-sociales ou juridiques, sont, par exemple, autant de compétences à acquérir pour contribuer à l'efficacité des apprentissages mais aussi pour participer à l'œuvre éducative au sens le plus large qui soit. Par ailleurs d'autres sensibilisations ou informations sont devenues indispensables sans que l'on dote les établissements de personnels spécifiques. (éducation sexuelle, préventions de tous ordres, attestation de sécurité routière...). Enfin, la famille, (en profonde réorganisation), et la société (traversée par l'hyper médiatisation et par une forme de dérive consumériste), renvoient sur l'école, elle-même en question, le débat sur les valeurs, sur la morale, sur la citoyenneté.
- Les autres métiers de l'école (personnels non enseignants, administratifs, techniques, ouvriers, de soins, de soutien ou de service « ATOSS »), ne sont pas en nombre suffisants pour assurer leur service, même défini selon des critères minimalistes. De plus, leurs statuts sont mis en question, et pour certains corps, confiés aux collectivités territoriales.

Ce paradoxe provoque une tension, voire une crispation supplémentaire sur le système scolaire qui doit pouvoir, dans les années à venir, alors qu'une grande proportion d'enseignants sera renouvelée, constituer un socle solide dans une société en mutation.

Il n'y a pas lieu de définir de nouvelles divisions dans les catégories déjà présentes. Il ne semble pas judicieux non plus de déqualifier tel ou tel ordre d'enseignement. L'école maternelle, par exemple, est une école à part entière et doit être animée, à tous les niveaux, par des professeurs des écoles.

La formation initiale et continuée des enseignants est un gage d'efficacité et d'adaptation de l'école. Le temps consacré à ces temps de formation est un investissement utile. Le recrutement (concours) doit être mis en perspective avec les missions allouées aux enseignants.

Par ailleurs, il convient de recruter des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de soins et de service et de leur confier les tâches qui, ne relevant pas de l'enseignement, ne doivent pas être assurées par les professeurs.

Leur situation doit être revalorisée, tant sur le plan matériel que par le biais d'un programme de recrutement qui permette à chacun de travailler avec sérénité.

Le remplacement de personnels en formation ou malades doit être programmé et assuré.

Il s'agit également d'associer tous les personnels de l'éducation, de la manière la plus authentique qui soit, au sein d'une communauté éducative unifiée et solidaire, oeuvrant ensemble à la réussite de l'école et de tous les élèves.

La fonction de chef d'établissement est complexe et étendue. Plutôt que d'augmenter ses prérogatives, le législateur devrait faire en sorte qu'il puisse disposer de services administratifs plus étoffés (notamment pour assumer les charges transférées des services déconcentrés vers les établissements), d'un Conseil d'Administration conforté dans ses responsabilités, d'un statut clair, défini au plan national.

Remarques complémentaires sur le débat

Soixante quinze personnes ont participé aux débats.

On peut noter une parité quasi parfaite entre parents et personnels de la communauté éducative.

Trois priorités pour l'École

1 Valoriser tous les talents

2 Accueillir le plus souvent possible les élèves dans des groupes restreints, selon des modalités pédagogiques renouvelées, actives, susceptibles d'éclairer les élèves sur le sens des apprentissages.

3 Renforcer, conforter, relier, revaloriser et maintenir unifiés tous les métiers de l'éducation dans un service public national déconcentré.